

Lexique

ASPC : Agence de santé publique du Canada

Auto surveillance : action de s'auto surveiller, se surveiller soi-même. Pour la COVID-19, cela revient à prendre sa température au moins à chaque jour, à la prendre en note et à documenter ses symptômes.

Cas confirmé hospitalisé : personne dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif et qui est retenue à l'hôpital.

Cas confirmé non-hospitalisé : personne dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif qui n'est pas retenue à l'hôpital, mais dont l'isolement est maintenu à domicile. Ce cas doit répondre à certains critères pour être en isolement à domicile.

Cas confirmé par lien épidémiologique : correspond à une personne ayant développé des symptômes compatibles (fièvre ou toux récente ou toux chronique exacerbée) alors qu'elle était un contact à risque élevé d'un cas confirmé par laboratoire. Cette définition ne s'applique qu'en dehors des milieux de soins.

Cas confirmé : personne dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif.

Cas contact : personne qui a été en contact avec un cas index.

Cas index : personne qui a développé la maladie.

Cas léger : cas confirmé ou probable ou une personne sous investigation non hospitalisé.

Cas sévère : cas confirmé ou probable ou une personne sous investigation hospitalisé.

Cas probable : personne sous investigation et qui présente de la fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) avec ou sans toux et pour laquelle le test de laboratoire de la COVID-19 est non concluant ou que l'on suspecte que le test est un faux négatif.

Contact étroit : avoir été en contact, de façon étroite (à moins de 2m/6pieds) et prolongée (plus de 15 minutes) avec une personne ayant une infection confirmée durant sa période de contagiosité sans que les mesures de protection requises n'aient été appliquées.

COVID-19 : nom de la maladie causée par le virus SARS-CoV-2.

CPE : Centre de la petite enfance

Critères d'exposition : critères qui permettent de juger du niveau d'exposition à un danger.

Distanciation physique : mesure qui a pour but d'éloigner les personnes afin que la personne non infectée ne soit pas en contact physique et soit hors de portée des gouttelettes qui peuvent être émises par la respiration, la toux et les éternuements de la personne infectée dans le contexte d'un virus transmissible par gouttelettes comme le SRAS-CoV-2. En pratique, il s'agit d'une distance supérieure à 2 mètres (6 pieds).

DRSP : Direction régionale de santé publique

DSP : Direction de la santé publique

Enquête épidémiologique : recherche ou investigation qui a pour but de déterminer la source de contamination, déterminer les personnes exposées pendant la période de contagiosité et définir les mesures nécessaires pour contrôler (freiner/arrêter la propagation d'un agent causal) une épidémie en cours et prévenir la survenue d'évènements similaires dans le futur.

Enquêteur : personne qui effectue l'enquête épidémiologique.

Épidémie : accroissement anormal du nombre de cas d'un problème de santé à un moment donné, dans une région donnée ou au sein d'une population.

Évaluation : action d'évaluer, de porter un jugement sur la valeur, la quantité, le niveau ou l'importance de quelque chose sans recourir à une mesure directe.

Gestion administrative : ensemble de procédures édictées par les DSP et/ou le MSSS.

Gestion des contacts : ensemble de mesures recommandées pour une personne qui a eu des contacts avec une personne sous investigation, d'un cas probable ou confirmé d'infection COVID-19 afin de diminuer la transmission du SRAS-CoV-2.

Isolement : situation dans laquelle un individu est séparé des autres personnes afin de diminuer les risques que le virus soit transmis.

Maladie respiratoire aigüe : maladie qui touche l'appareil respiratoire et qui entraîne une apparition subite de symptômes respiratoires ou une exacerbation aigüe des symptômes déjà présents (par exemple, une toux qui s'aggrave subitement chez une personne qui avait une toux chronique à cause d'une maladie pulmonaire obstructive chronique).

MSSS : Ministère de la santé et des services sociaux

Pandémie : accroissement anormal du nombre de cas d'un problème de santé à un moment donné mais qui n'est pas confiné à une région donnée. La maladie s'étend au-delà d'un continent.

Période d'incubation : temps entre le contact avec le SARS-COV-19 et l'apparition des symptômes.

Personne sous investigation : personne qui présente de la fièvre ou de la toux et qui a au moins un critère d'exposition.

Prévention : Dans le contexte de l'enquête, toutes les dispositions pour empêcher la transmission de la COVID-19, l'aggravation d'une maladie.

Proches aidants : personnes prodiguant des soins dans un cadre non médical (par exemple, à domicile).

Quarantaine : période d'isolement partiel ou total imposée à une personne ayant été exposée à une maladie infectieuse. Au Canada, ce terme est réservé au pallier fédéral dans le cadre des voyages transfrontaliers. Le fédéral a le pouvoir de forcer des personnes à rester dans un lieu

lorsqu'on suspecte que celles-ci ont été infectées ou contaminées par un agent pouvant se propager de manière incontrôlée dans la population.

Risque de transmission : probabilité de faire passer un agent pathogène d'une personne à une autre.

Risque élevé : un niveau de risque que représente une personne qui a probablement été exposée au virus de la COVID-19 selon les critères d'exposition définis.

Risque faible : niveau de risque que représente une personne qui a peu de chance d'avoir été exposée au virus de la COVID-19 et qui ne répond pas aux critères d'exposition d'un niveau de risque élevé ni modéré, mais avec la présence de l'un des critères d'exposition définis.

Risque modéré : niveau de risque que représente une personne qui a possiblement été exposée au virus de la COVID-19 et qui ne répond pas aux critères d'exposition d'un niveau de risque élevé, mais avec la présence de l'un des critères d'exposition définis.

Risque non-significatif : niveau de risque que représente une personne qui n'a probablement pas été exposée au virus de la COVID-19 et qui ne répond pas aux critères d'exposition d'un niveau de risque faible.

Suivi : Ensemble des actions effectuées par un enquêteur pour effectuer le suivi chez une personne sous enquête

Surveillance en santé publique : processus continu d'appréciation de l'état de santé de la population et de ses déterminants par la collecte, l'analyse et l'interprétation des données sur la santé et de ses déterminants à l'échelle d'une population. Afin de soutenir la décision, la surveillance implique aussi la diffusion rapide des données.

Symptômes : manifestation subjective d'une maladie, telles que ressenties par un patient (par exemple toux, essoufflement).

Virus SARS-CoV-2 : virus qui cause la maladie COVID-19

Sources :

www.doctissimo.fr

www.larousse.fr

www.wikipedia.org

<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000032000.pdf>

https://www.who.int/csr/disease/swineflu/frequently_asked_questions/pandemic/fr/